

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>	L'an deux mille vingt-six, le 1 <sup>er</sup> avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la
<b>En exercice</b>	15 commune, régulièrement convoqué par Madame Isabelle VENDRASCO, Maire,
<b>Présents</b>	14 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous
<b>Votants</b>	15 la présidence du Maire.
<b>Absents</b>	1
<b>Exclus</b>	0
<b>Date de convocation</b> 30 mars 2026	<b>Présents :</b> Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Emmanuel SERRIER, Delphine VERNEY, Philippe HELF, Gil BENICHO, Christophe BOCQUET, Sylvain DENOYELLE, Danielle DEPLANTE, Olivier ZAMPIN, Stéphanie
<b>Date d'affichage</b> 30 mars 2026	MAUVERNAY, Anne-Lise ALEO, William GIRARD DESPROLET, Cyrielle MOREAU
<b>DEL 2026-024</b>	<b>Absent excusé :</b> Jean-Marie CURTO
<b>OBJET :</b>	<b>Procuration :</b> Jean-Marie CURTO à Philippe HELF
<b>CNAS – désignation d'un délégué élu</b>	<i>Sylvain DENOYELLE a été nommé secrétaire de séance</i>

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération n°20211203\_035 en date du 03 décembre 2021 portant adhésion de la commune au Comité National d'Action Social (CNAS).

Compte-tenu du renouvellement du conseil municipal, il appartient aux élus de désigner un nouveau représentant « délégué élu ».

Madame le Maire fait un appel à candidature et se propose.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **DECIDE, à l'unanimité,**

- **DE DESIGNER** Madame Isabelle VENDRASCO, Maire, comme déléguée élus au sein du CNAS.

Le Secrétaire de séance,

**Sylvain DENOYELLE**



Le Maire,

**Isabelle VENDRASCO**

